

BTS GESTION DE LA PME



Code diplôme :
32031409

Mise à jour : 28 octobre 2019

Durée de la formation

1350 heures sur 2 années complétée par la formation en entreprise pendant la durée du Contrat d'apprentissage

Organisation pédagogique

Formation par la voie de l'apprentissage.
Pédagogie de l'alternance.

Niveau de sortie*

5

*Cadre Européen des Certifications pour
l'éducation et la formation tout au long de la vie

Entreprises d'accueil

Les activités de gestion de la PME s'exercent dans des structures organisationnelles diverses où la gestion administrative requiert une forte polyvalence. Il s'agit principalement de PME de 5 à 50 salariés où, quels que soient les secteurs d'activité.

- des entreprises de plus de 50 salariés structurés en centres de responsabilité ou de profit (agences, filiales de petite taille, succursales) ; et les contingences seraient proches de ceux de la PME ;
- éventuellement, des organismes publics sous les mêmes conditions.

Les +

- Formation en apprentissage avec un rythme de 2 jours en formation/3 jours en apprentissage.
- Formation gratuite et rémunérée.

Votre Unité de Formation :

CAMPUS TEZENAS DU MONTCEL
31 boulevard Alfred de Musset
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 79 14 08



CFA de rattachement :

CFA CréAp (siège régional) - 4 rue de l'oratoire - 69300 Caluire et Cuire
tél. 04 72 10 94 07 - mail cfa.creap@cneap.fr
Association loi 1901 - Numéro UAI : 0693764S N° SIRET : 50304921500026





1 OBJECTIFS

L'objectif de ce programme :

- Avoir une perception globale de l'activité et de l'environnement de la PME, d'inscrire leur action dans le respect de sa culture et de ses objectifs stratégiques, de rester dans les limites de leurs responsabilités et de rendre compte de leur action à la direction.
- Acquérir une forte composante communicationnelle,
- De rendre compte de leurs actions et alerter la direction sur les difficultés et/ou opportunités repérées, en formulant des propositions adaptées ;
- De renforcer la qualité des relations vis-à-vis des partenaires de l'entreprise

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- Participer à la gestion opérationnelle de l'entreprise notamment par leur implication dans la gestion des relations avec les clients et fournisseurs dans ses dimensions administrative, humaine, comptable, ou encore commerciale (gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME) ;
- Contribuer à la gestion des risques et donc veiller aux conditions de la pérennité de l'entreprise par l'adaptation aux évolutions de son environnement (participer à la gestion des risques de la PME) ;
- Gérer le personnel et participer à la valorisation des ressources humaines (gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME) ;
- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise par l'amélioration de son organisation, soutenir et accompagner son développement en participant au suivi de l'activité par la production d'informations et la mise en place d'indicateurs soumis à la direction (soutenir le fonctionnement et le développement de la PME).



2 CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Assiduité en formation, autonomie, travail personnel soutenu, réflexivité
- Obtenir la moyenne générale, soit 10/20 minimum



3 CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENTRÉE EN FORMATION

Pré requis :

Niveau d'entrée :

- Bac général, technologie ou professionnel validé,
- Etre âgé de 15 à 29 ans ou en situation de handicap ou créateur d'entreprise,
- Avoir signé Contrat d'Apprentissage (CDD ou CDI),
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription :

- Dossier de candidature complété,
- Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis,
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant CERFA FA13 Contrat d'apprentissage ou à défaut Attestation d'engagement de l'employeur.

Individualisation du parcours :

- Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique.
- Convention de complément de formation dans une tierce entreprise si l'activité de l'entreprise ne couvre pas tous les champs du programme de formation.
- Modulation de la durée du contrat : de 6 mois à 3 ans en fonction du positionnement, jusqu'à 4 ans pour les personnes en situation de handicap.



4 CONTENUS DE FORMATION

	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Répartition prévue en nombre d'heures	
		1ère année	2ème année ou Formation en un an
Enseignements généraux ou théoriques ou transversaux à toutes les disciplines	Culture générale et expression	80	80
	Langue vivante étrangère	80	80
	Culture Economique Juridique et Managériale	100	100
Enseignements professionnels ou spécifiques	Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME	80	80
	Participer à la gestion des risques de la PME	80	90
	Gérer le personnel et contribuer à la GRH	80	90
	Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	80	90
	Communication	80	90
	Total annuel	660 h	690 h



5 ÉVALUATION

Afin d'aider l'alternant.e à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre : contractualisation du parcours, évaluation en centre de formation et en entreprise, entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Adaptation aux situations de handicap : session d'examen adaptée.

Épreuves	Coef	Forme
E1 Culture générale et expression	4	Ponctuelle écrite- 4H
E2 Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve E21 : - Compréhension de l'écrit et expression écrite	1	Ponctuelle écrite- 2H
E2 Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve E21 : - Production orale en continue et interaction	1	Ponctuelle orale- 20 minutes
E2 Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve E22 : Compréhension de l'oral	1	CCF
E3 Culture économique, juridique et managériale	6	Ponctuelle écrite- 4H
E4 Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME	6	CCF
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME Sous-épreuve E51 Participer à la gestion des risques de la PME	4	CCF
Sous-épreuve E52 Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	4	Ponctuelle écrite- 2H30
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	6	Ponctuelle écrite- 4H30



MOYENS TECHNIQUES & HUMAINS

Équipement matériel :

- . salles de cours équipées de vidéo projection et système audio, écran, tableau blanc, connexion internet Wi-Fi
- . plateau technique : 2 salles informatiques, un amphithéâtre équipé vidéo et audio, serveur RDS à distance

Formateurs :

Nom prénom	Diplôme	Matière
BRUYERE Ludovic	Diplôme de responsable comptable	Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME
JULIEN Guillaume	Capet eco-gestion- option GRH	Gérer la relation avec les clients et fournisseurs, Gérer le personnel et contribuer à la GRH, Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME
PARADIS Karin	Master de Droit de l'entreprise, option Recherche	Culture économique, juridique et managériale, Participer à la gestion des risques de la PME
MOORE Kathleen	Bachelor Degree in English Studies et permis d'enseignement (équivalent)	Communication en langue vivante étrangère
BOUNAMA Salah	Licence sciences de l'éducation	Culture générale et expression



7 RÉFÉRENCES :

non concernée ouverture sept 2019 en apprentissage	2018
Taux de réussite	%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	%
Satisfaction globale Maîtres d'apprentissage (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des MA ayant accompagné un apprenti du CFA)	%
Satisfaction globale Apprenti.e (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	%



8 APRÈS LA FORMATION

Suites de parcours possibles :

- Licence pro gestion
- Licence pro droit, économie et gestion commerciale
- Licence pro assurance et banque
- Licence pro gestion de flux internationaux des PME PMI
- Licence pro management du point de vente
- Licence pro gestionnaire import-export
- Licence pro management des organisations
- Licence pro commerce et distribution
- Licence pro management de l'événementiel

Débouchés professionnels :

Les titulaires du diplôme sont en capacité de prendre en compte les priorités, la complexité des situations, les aléas quotidiens et de faire face aux imprévus. Ils agissent favorablement sur le climat relationnel en cherchant à réduire les tensions, à prévenir et à participer au dépassement des conflits ainsi qu'à accompagner les changements. Ils savent mettre en place, voire proposer des méthodes de travail adaptées au contexte en prenant en compte l'organisation dans sa globalité, en conduisant des dossiers requérant de la polyvalence. En relation avec les partenaires internes et externes de l'entreprise, les titulaires du diplôme peuvent avoir un rôle de représentation

de leur responsable, et doivent donc répondre à une forte exigence en termes de comportement afin de s'adapter au contexte et aux différents interlocuteurs.

Grâce à leur polyvalence, les titulaires du diplôme disposent de moyens pour évoluer dans un large spectre de métiers et de responsabilités.

La définition de leur emploi pourra évoluer - avec la croissance de la PME, leur permettant de prendre en charge des activités exigeant plus d'autonomie et de responsabilité ;

- vers un nombre croissant d'activités déléguées en fonction de leur expérience, de leurs compétences et de leurs qualités personnelles.

À moyen-terme, les titulaires du diplôme peuvent s'orienter vers la création ou la reprise d'une PME.



Déroulement de l'action de formation

Dates de formation :

- 1ère année : du 23/09/2020 au 16/08/2021
- 2ème année : du 17/08/2021 au 05/07/2022

Rythme de l'alternance : 2 jours / semaine en UFA

Mixité des publics en formation :

Apprentis et stagiaires de la formation professionnelle

Conditions d'inscription

Nombre de places : 18

Modalités pratiques de positionnement sur le dispositif de formation par alternance :

- Réunion d'information collective : de janvier à juillet
- Entretiens individuels de positionnement : de mars à juillet
- Ateliers d'accompagnement à la recherche d'un contrat le cas échéant

Équipement

• Restauration :

Possibilité de déjeuner sur place soit au restaurant scolaire soit en salle hors sac équipée.

• Hébergement :

Nombreux logements à proximité de l'établissement ; possibilité d'hébergement à l'internat de l'établissement

• Transport :

Ligne de TRAM à 250 mètres de l'établissement

Gare autocar à 250 mètres de l'établissement : Lignes de bus quotidienne en provenance de Lyon, Roanne, Montbrison...

Gare ferroviaire de Carnot à 250 mètres de l'établissement : Ligne SNCF LE puy- Lyon

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES...

Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant.e.s et le métier préparé.

Avant chaque période en entreprise, l'alternant.e part avec un projet d'acquisition dont il doit rendre compte systématiquement à son retour. Une relation étroite s'opère entre les apports du CFA et l'expérience en entreprise.

L'équipe éducative prépare l'alternant.e aux exigences du monde de l'entreprise. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

Deux visites de suivi annuelles sont menées par les formateurs, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage. Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives, la mobilisation des savoirs sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant.e (plan de travail, auto-évaluation).



10 MODALITÉS FINANCIÈRES

Aucun frais de scolarité :
formation financée par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Rémunération/Statut salarié - apprenti.e :

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019

Année d'exécution du contrat/ Age de l'apprenti	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%	100% *
2 ^{ème} année	39%	51%	61%	100% *
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100% *

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur)

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

POUR L'APPRENTI.E :

- 1 - Le salaire de l'apprenti est exonéré de charges sociales ce qui signifie que le salaire brut est le même que le salaire net.
- 2 - Carte Etudiant des métiers donnant accès à certaines réductions.
- 3 - L'apprenti peut bénéficier d'aides :
 - Pour l'acquisition du 1^{er} équipement
 - Pour l'hébergement
 - Pour la restauration
 - Pour la mobilité internationale
 - Une allocation en cas de logement indépendant
 - Une participation au permis de conduire de 500€ versée directement par le CFA à l'auto-école.

POUR L'EMPLOYEUR, AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS PRIVÉS DE MOINS DE 250 SALARIÉS :

Site à consulter :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/